



LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

La licence professionnelle Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs est destinée à former des professionnels qui souhaitent accompagner les personnes vulnérables tant sur le plan personnel que patrimonial. La formation est conçue et organisée dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social.

Objectifs

Connaître le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs et les différents régimes de protection
Identifier les contours et limites de l'exercice des mesures
Connaître les bases réglementaires et légales de l'action sociale, comprendre les principes en vigueur
Développer des méthodes et outils de travail conformes aux attentes de la réforme : évaluation, individualisation de l'intervention, respect des droits et libertés des majeurs
Développer des techniques en matière de communication, gestion budgétaire
Élaborer une identité et une éthique professionnelles
Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire

Organisation

Ouvert en alternance

Formation théorique sur le campus de l'IRTS ou à la Faculté de Droit, formation pratique en entreprise. Calendrier disponible sur les sites internet de l'IRTS et de l'Université.

Formation ouverte aux contrats d'apprentissage, de professionnalisation et à la formation continue.
La formation permet aux étudiants d'acquérir ou d'approfondir leurs connaissances et compétences théoriques et pratiques.

Durée de la formation : 1 an (de septembre à septembre)
450 heures (Cours/TD/Épreuves)

Enseignements théoriques, enseignements pratiques, apprentissage de méthodes et d'outils pour la pratique professionnelle

Enseignements dispensés par des enseignants universitaires et des professionnels du domaine

Alternance obligatoire ou stage de 14 semaines minimum pour les personnes en reconversion.

Présence aux cours obligatoire et contrôlée

Stages, projets tutorés



Admission

Conditions d'admission

Nombre de places limité. Dossier de candidature à déposer sur la plateforme e-candidat de l'Université de Montpellier à partir du mois de mars de chaque année.

Ouverture du diplôme pour la rentrée 2025/2026 sous réserve de validation par les instances

Public cible

La formation est ouverte aux personnes ayant validé 120 crédits ECTS (bac +2)

L2 en Droit, Economie, Gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales

DUT / BTS / BUT des filières sociales et gestion, administration, droit, finance

Diplômes d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)

Les personnes en activité ou en reconversion : possibilité de demander une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Et après

Poursuite d'études

> MÉTIERS VISÉS

Les titulaires de la Licence professionnelle se destinent prioritairement à exercer l'activité de :

Délégué mandataire judiciaire à la protection des majeurs (associations tutélaires)

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant en qualité de préposé d'établissement (fonction publique)

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel (obligation d'expérience professionnelle)

> POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de candidater à des Masters : L'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée après dépôt de candidature sur site Monsmaster et procédure de sélection.

Possibilité de candidater au CAFERUIS ou au CAFDES.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Louis-Frédéric Pignarre

✉ louis-frederic.pignarre@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Solange Ickowicz-Becque

✉ solange.becque-ickowicz@umontpellier.fr

Autres contacts

Responsable pédagogique IRTS : Caroline Malabave

Établissement(s) partenaire(s)

Site IRTS Montpellier

🔗 <https://www.faire-ess.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Organisation

SEMESTRE 1

- > Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations

UE 1 : Les régimes de protection juridique

UE2 : Droits et responsabilités de la personne protégée

UE3 : Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives

- > Adapter l'accompagnement de la personne protégée

UE4 : Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement

UE 5 : Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences

UE6 : Communication et langue vivante

SEMESTRE 2

- > Agir en tant que professionnel de la protection juridique

UE 7 : Gestion budgétaire

UE8 : Gestion patrimoniale et fiscale

UE9 : Métiers de MJPM, modes d'exercice, déontologie et responsabilité.

- > Approfondir ses savoirs professionnels

UE10 : Projet tutoré

UE11 : Mise en situation professionnelle

UE12 : Stage ou alternance

UE 13 Outils numériques – certification PIX